



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 18 janvier 2019

Ordre du jour :

- 1 Bilan Concours Salle du 08 et 09 décembre 2018.
- 2 Les équipes, calendrier, inscriptions.
- 3 Subventions Conseil Départemental, subventions Régionales.
- 4 T-Shirts coton et Polaires.
- 5 Concours départemental Salle du 02 et 03 février 2019.
 - Organisation générale, horaires, mise en place...
 - Petit déjeuner pour les bénévoles le samedi matin.
 - Tombola sur place, organisation déroulement, prix.
 - Mise en place des blasons (pige).
- 6 Interventions de Nathalie pour les compétiteurs en extérieur.
- 7 Questions et points divers :
 -

Présents : Le président, le vice-président, le secrétaire, la secrétaire adjointe, le trésorier, la trésorière adjointe, Christian (invité).

Excusé : Jean-Claude (membre d'honneur), Laurent (responsable du matériel).

Ouverture : La séance est ouverte à 19h07.

I) Bilan Concours Salle du 08 et 09 décembre 2018.

Cette année encore, le concours en salle était une réussite. Le bouche à oreille et la réputation des concours précédents, l'organisation et les bénévoles, font que chaque année, nous accueillons toujours beaucoup d'archers sur 3 départs avec un nombre constant sur ces 3 dernières années. Si en 2011, il y avait 115 archers, en 2018 il y avait 149 archers sur les 180 possibles. Pourtant, le nombre d'inscriptions avant désistements était pourtant monté à 157. C'est donc l'un des plus gros concours que nous ayons fait jusqu'à présent mais il y a encore un peu de marge, surtout le dimanche matin... Les retours d'archers reçus par mail suite à cet événement montrent une grande satisfaction et du plaisir à avoir participé à notre concours.

Au niveau financier, les résultats sont très satisfaisants aussi. Sans trop entrer dans le détail, la tombola fait un bénéfice de 1274,42€, la buvette de 228,25€ et le concours (en comptant les inscriptions, les blasons, les cadeaux arbitres, les récompenses archers,...) de 998,79€. Des dépenses diverses pour la préparation s'élèvent à 78€. La location du matériel et licences TRAPTA auprès du CD74, à 30€. Au final, le bénéfice fait est de 2471,36€.

Nous avons vu trop grand pour les boissons mais elles resserviront pour le championnat départemental à venir... Merci aux bénévoles sans qui nous ne pourrions pas y arriver !

II) Les équipes, calendrier, inscriptions.

L'équipe Poulies est inscrite pour la DRE dont les manches se dérouleront les dimanches 05 mai à Lozanne (69), 09 juin à Roqueplane (07), et 23 juin à Saint Paul-Trois-Châteaux (26).

Pour le Challenge, la question se pose toujours d'inscrire 1 ou 2 équipes. La réponse doit être connue pour le 10 février car les inscriptions doivent être faites pour le 15 au plus tard. Les manches de qualifications se dérouleront le samedi 27 avril à Saint Laurent de Chamousset (69) **OU** le dimanche 05 mai à Prévessin-Moëns (01) et le samedi 01 juin à Villeurbanne (69) **OU** le dimanche 02 juin à La Mure (38). En cas de qualification, la finale se déroulera le samedi 13 juillet à Lezoux (63).

L'idée de la 2^{ème} équipe était pour que les jeunes puissent encore renforcer leur cohésion en extérieur et les amener à connaître le tir par équipe en vue, pourquoi pas, de monter en Division Régionale. Tout dépendra de la motivation des archers pour participer à ce challenge.

Grégory, fera un sondage auprès des archers et des parents pour donner une réponse à la date prévue afin de ne pas inscrire une équipe et engendrer des dépenses inutilement.

III) Subventions Conseil Départemental, subventions Régionales.

Lors de la réunion nous complétons la demande de subvention Départementale.

Suite à notre projet de nouveau terrain et la demande de subvention Régionale auprès du Fond pour le Développement de la Vie Associative que nous avons faite, nous avons obtenu la somme de 2000€. Il faut maintenant remplir le CERFA R466.23 et joindre les documents demandés pour justifier l'utilisation de la somme de cette subvention.

Le club a aussi perçu du Comité Départemental une aide de 112€ pour les frais de déplacement des jeunes.

IV) T-Shirts coton et Polaires.

Après plusieurs contacts, Hervé nous présente quelques tarifs de l'entreprise Main Gauche, située à Montpellier. Les prix jumelés à un minimum de commande assez élevé pour un club comme le nôtre, nous semblent trop exagérés.

Il nous présente aussi des fiches techniques de Occasport, située à Villejuif. D'après son site, cette société travaille en collaboration avec la FFTA et pour plein de clubs comme le nôtre. Les prix sont très attractifs mais aucun minimum de commande n'est mentionné. Hervé va les recontacter pour obtenir plus de renseignements, voire un échantillon, et compléter la demande sur des vestes Soft Shell sublimées, en plus de broderie sur polo et polaire. Le t-shirt sera quand lui juste sublimé et non brodé.

V) Concours départemental Salle du 02 et 03 février 2019.

Il faut faire un appel aux bénévoles pour l'organisation (Grégory). Effectivement il faut installer la salle, la buvette et l'informatique mais il faudra aussi beaucoup de monde pour les changements de blasons, surtout lors des matchs. Demander aussi aux parents ou personnes qui ne pourront pas venir de préparer des pâtisseries pour mettre à la vente. Le mandat a été diffusé aux clubs et les horaires sont écrits dessus. Le petit déjeuner sera offert par le club aux bénévoles le samedi matin.

La salle sera disponible et accessible à partir du samedi 02 février à 7 heures le matin. Jean-Jacques doit revoir l'association qui occupe le gymnase le vendredi soir et la mairie pour savoir si nous pourrions déposer du matériel dans les locaux fermés à clefs.

Christian sera le référent pour l'installation de la salle. Il me communiquera le nombre de bénévoles souhaité pour cela.

Hervé sera le référent pour l'installation de la buvette et aura besoin de 3 personnes.

Grégory sera le référent pour l'installation informatique et aura besoin de 3 personnes.

Pascale sera la référente pour l'étiquetage des feuilles de marques et de matchs.

Jean-Jacques supervisera l'ensemble de plus ou moins loin.

Depuis quelques temps, le secrétaire du Comité Départemental, Michel Gesnik, et le secrétaire du club, Grégory Turbelin, sont en relation par mail pour les feuilles de marque, les plans de cibles et les tableaux récapitulatifs des matchs. Ils ont finalisés ces divers documents et Grégory les a imprimés.

Michel gère les inscriptions sur le logiciel Result'Arc et transmettra le fichier le plus rapidement possible. De là Grégory fera les extractions nécessaires à l'édition des étiquettes que l'on colle sur les feuilles de marques. Un jeu comptant tous les archers mais différent sera édité pour les feuilles de match. Pascale pourra alors les imprimer.

Jean-Jacques se charge de communiquer à Morgan (Mont Blanc Archery) qui a un accord avec le CD, le nombre de blasons dont nous souhaitons disposer, en comptant un peu de marge.

Les grands tableaux récapitulatifs des résultats des matchs seront affichés sur le mur vers la porte de sortie (à l'opposé de celle de la buvette, sur le même mur). Afin de ne pas gêner le bénévole qui complètera ces tableaux, une zone « interdite » sera créée. Christian nous apportera des plots et de la rubalise pour cela.

Nous avons une pige pour la mise en place des blasons que nous ne retrouvons plus. Lors de ce concours, il faudra être très réactif surtout entre les matchs car tous les blasons devront être changés. Christian nous présente une alternative avec une pige pliable pour être rangée plus facilement. Il prendra aussi son laser pour avoir déjà une base sur la hauteur.

Grégory présente une idée pour l'installation des blasons sur nos chevalets. Mais celle-ci ne pourra pas être mise en place pour le 02 et 03 février car il faut les mesures des chevalets.

Christian essaiera de refaire quelques piges supplémentaires pour que les blasons puissent être positionnés sur plusieurs buttes en même temps.

Les scorers nécessaires à l'affichage pour le public sont prêtés par la Première Compagnie des Archers d'Annemasse. Grégory les récupérera le samedi 26 lors de la CRJ à Bonneville.

Une tombola sera organisée. Un panier garnis est à gagné le samedi et un autre le dimanche. Un téléviseur de marque et de 100cm, offert par un sponsor sera à gagner sur l'ensemble des 2 jours.

Des cartes numérotées seront proposées et à chaque fois qu'une case sera prise, un petit billet sera mis dans un sac pour le tirage au sort. Sur ces billets sera noté le n° carte et le n° de la case. Pascale va imprimer des cartes et Grégory va préparer les feuilles pour les billets.

VI) Interventions de Nathalie pour les compétiteurs en extérieur.

Il est décidé demander à Nathalie de venir en extérieur sur 2 dates au mois de mai et 1 date dans la première quinzaine de juin pour les compétiteurs. Ce seront les seules séances avec Nathalie.

VII) Questions diverses :

a. NEANT.

Clôture de la séance à 21h47.

La date de la prochaine réunion de bureau est fixée au 08/03/2019, à 19 heures, lieu à définir.

Le Secrétaire : G. Turbelin

